

la Chambre,—j'ignore s'il est encore une fois allé à la pêche,—et le premier ministre étant lui aussi absent, le leader de la Chambre aura sans doute l'obligeance, quand il le pourra, de leur signaler certaines observations formulées au cours d'un débat qui, ils me permettront de le leur rappeler, se prolonge, non pas à cause de nous, mais à cause du premier ministre (M. St-Laurent). Nous en sommes actuellement à la deuxième lecture d'un projet de loi inscrit au nom du premier ministre et présenté pour lui par le ministre de la Production de défense (M. Howe). Ni l'un ni l'autre n'étant là, je souhaite...

L'hon. M. Pickersgill: Mais il s'agit d'un amendement dont le motionnaire est absent depuis des jours.

M. Fleming: Il est parti à la pêche, ou quelque chose comme cela?

L'hon. M. Pickersgill: Non; je parle de votre propre proposition d'amendement.

L'hon. M. Drew: Je me rends compte évidemment que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration (M. Pickersgill) n'étant pas depuis longtemps parmi nous ignore assurément certains usages parlementaires. Cependant, je soulignais que la discussion avait été amorcée par le premier ministre et que, quels que soient les amendements proposés, quel qu'en soit le nombre, il reste que c'est le premier ministre qui a amorcé la discussion, et je remarque que le ministre de la Production de défense revient maintenant. C'est lui qui, effectivement, a saisi la Chambre de la question.

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Drew: Vous savez, monsieur l'Orateur, je n'ai pas du tout l'intention de refuser à n'importe quel député toute la chance possible de s'amuser en faisant du bruit, que ce bruit soit facile à entendre ou non. Mais, pour ce qui est des bruits que l'on fait de l'autre côté de la Chambre...

Une voix: Répondez à la question.

L'hon. M. Drew: Voilà le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration qui intervient encore dans la discussion, mais seulement dans un murmure inintelligible et non pas par des paroles qui peuvent s'inscrire dans le compte rendu.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège; contrairement à celles qu'a posées l'honorable député, c'est réellement une question de privilège. (Rires) L'honorable député a dit qu'il m'avait entendu dire quelque chose. Son ouïe doit être exceptionnellement bonne, parce qu'à ce moment-là je lisais une lettre et ne portais aucune attention à ce qu'il disait.

L'hon. M. Drew: Monsieur l'Orateur, j'étais parfaitement sûr que le ministre n'était pas à ce que je disais. Il n'a pas suivi les travaux de la Chambre un seul instant depuis son arrivée.

M. l'Orateur: Cela se rattache-t-il à la deuxième lecture?

L'hon. M. Drew: Je ne le pense pas.

M. l'Orateur: Très bien. Nous sommes d'accord sur un point. Second point. Est-ce favoriser la dignité et le décorum de la Chambre que de faire des personnalités et de tenir compte des allées et venues des ministres ou des députés siégeant d'un côté ou de l'autre? On l'a fait très souvent. Si un député tient compte des allées et venues du ministre, de la durée de ses absences, il pourrait se faire que le même contrôle soit exercé sur les députés qui siègent de l'autre côté. Ce n'est pas favoriser le décorum que de dire que le ministre quitte la Chambre, probablement pour aller à la pêche, que de dire d'un autre ministre qu'il bredouille. Le chef de l'opposition peut être sûr que je ne lui demanderai pas de retirer ce qu'il a dit; je ne dis pas non plus qu'il a employé un langage blessant. Je lui demande s'il est d'avis qu'il convient, au cours d'un discours, de faire si souvent des remarques du genre de celles que je viens de mentionner.

L'hon. M. Drew: Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de ce que Votre Honneur ne me demande pas de retirer ce que j'ai dit, car je n'aurais sûrement rien retiré si elle m'avait demandé de le faire...

Une voix: C'est ridicule.

L'hon. M. Drew: ... et je vais dire pourquoi.

L'hon. M. Pickersgill: Voilà l'homme qui défend la constitution.

L'hon. M. Drew: Monsieur l'Orateur, je suis heureux de constater que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a interrompu la lecture de sa lettre et qu'il s'intéresse maintenant à la discussion.

Le très hon. M. Howe: Reprenez la lecture de votre journal.

L'hon. M. Drew: Nous parlerons de vous dans un instant.

M. l'Orateur: A l'ordre!

L'hon. M. Drew: Monsieur l'Orateur, voici pourquoi je dis cela. C'est afin de signaler qu'au moment précis où je formulais ces remarques ni le premier ministre, au nom duquel cette motion est inscrite, ni le ministre de la Production de défense, n'étaient à la Chambre.